

Bibliographie

Hes·SO

Haute Ecole Spécialisée
de Suisse occidentale

Fachhochschule Westschweiz

University of Applied Sciences and Arts
Western Switzerland

Méthodes de citation et de rédaction d'une bibliographie

Guide pratique

Version 1, 2015

Préambule

Le présent guide a été adapté par les bibliothèques de la HEIG-VD, de la HEI (VS), de la HE-Arc (NE) et d'hepia (GE). Il est basé sur la version 4.3 (2014) du guide pratique de la Haute école de gestion de Genève.

Il présente les règles de référencement bibliographique basées sur la norme internationale ISO 690 (Organisation internationale de normalisation 2010).

Table des matières

Préambule.....	2
Table des matières.....	3
1. Pourquoi citer et rédiger une bibliographie ?.....	5
2. Principes de la citation	6
Citation directe	6
Paraphrase ou citation indirecte.....	6
Citation d'informations factuelles (données, chiffres, faits)	6
3. Méthodes de citation	8
3.1. Système auteur(s)-année.....	8
3.2. Système numérique	10
3.3. Notes de bas de page	10
3.4. Quelques conseils de rédaction des citations	11
Mise en page des citations.....	11
Citation de citation ou citation secondaire.....	12
3.5. Logiciels de gestion de références.....	12
4. Principes de rédaction d'une bibliographie.....	13
5. Modèles de références bibliographiques.....	13
5.1. Les essentiels	14
Livre	14
Chapitre d'un livre	15
E-book.....	16
Chapitre d'un e-book.....	16
Revue (numéro)	17
Article extrait d'une revue papier.....	17
Article extrait d'une revue électronique	17
Site web	17
Page web	18
Support de cours.....	18
Travail de bachelor/master, thèse, mémoire	18
5.2. Les autres types de documents	19
Brevet.....	19
Conférence, colloque, congrès	19
Contribution à une conférence, un colloque, un congrès	20
Document interne à une entreprise/un organisme (papier).....	20
Emission, reportage de TV/radio.....	20
Encyclopédie participative.....	21
Entretien, communication orale.....	21
Film	22
Image, graphique, schéma.....	22
Logiciel, programme informatique	23
Loi, texte juridique	23
Norme, cahier de recherche, rapport technique	24
Podcast.....	24
Index	25
Bibliographie	26

1. Pourquoi citer et rédiger une bibliographie ?

Les références bibliographiques et la citation correcte des sources d'information sont indispensables dans les travaux académiques, afin de ne pas commettre de plagiat, fraude sanctionnée par les règlements d'études des différentes écoles, et de respecter la Loi sur le droit d'auteur (Suisse 1992), notamment l'article 25 sur les citations :

« 1 Les citations tirées d'œuvres divulguées sont licites dans la mesure où elles servent de commentaire, de référence ou de démonstration et pour autant que leur emploi en justifie l'étendue. »

« 2 La citation doit être indiquée; la source et, pour autant qu'il y soit désigné, l'auteur, doivent être mentionnés. »

Enfin, seules des références bibliographiques correctes permettent à vos lecteurs et lectrices de vérifier vos propos et d'approfondir le sujet en retrouvant les documents sur lesquels s'appuie votre travail.

Selon les consignes du corps professoral, d'autres styles de références bibliographiques peuvent être appliqués.

Tout travail se base nécessairement sur ce qui a été fait par le passé. Il est donc normal d'appuyer ses idées sur de la documentation pour étayer son opinion et démontrer son point de vue. Il est donc honnête et souhaitable d'indiquer à qui on emprunte ses idées.

Toutefois, évitez de citer pour citer : les citations sont à utiliser pour illustrer vos propos et doivent être choisies en conséquence. Evitez également les citations trop longues (plus de 5-6 lignes) et préférez-y l'usage de la paraphrase.

2. Principes de la citation

Citation directe

Une citation directe, reprend une phrase d'un document sans la modifier. Elle permet d'illustrer son propos. Il est obligatoire de la mettre entre guillemets et d'en indiquer la source.

Exemple

« Les ingénieurs conçoivent énormément de constructions qui sont situées dans un plan [...] » **(Frey 2012, p. 36)**

Paraphrase ou citation indirecte

La paraphrase est une reformulation, avec vos propres mots, sans modification du sens et du contenu, des propos d'un auteur. Elle s'accompagne *toujours* de la référence à la source.

Exemple

Gillig **(2008, p. 74)** détaille 9 critères esthétique entrant en outre dans le choix final de l'essence d'arbre en milieu urbain

Dans cet exemple, la référence n'est constituée que de la date, car l'auteur est indiqué tout de suite avant, dans le texte.

Citation d'informations factuelles (données, chiffres, faits)

Comme pour une citation indirecte, il est nécessaire d'indiquer la source de votre information.

Exemple

Le taux de chômage était de 3.5 % en septembre 2010 **(OFS 2010)**.

Toute information que vous intégrez à votre travail, que ce soit sous la forme d'une citation directe ou d'une paraphrase, qu'elle soit tirée d'un livre, d'un article ou d'une ressource électronique, doit absolument faire l'objet d'une mise en forme particulière (guillemets, indication de l'auteur, de la date et des pages) et renvoyer à la référence bibliographique complète. Il est donc indispensable d'indiquer dans le texte d'où elle provient, juste avant ou après celle-ci, selon l'une des méthodes de citation choisie :

Texte

Alors que les industriels américains investissent dans la recherche scientifique pour rendre le consommateur addict avec l'utilisation du sel, du sucre et des matières grasses (**Moss 2014, pp. 23-24**), on constate que l'effet des « déserts alimentaires » se propage en Europe (**Servigne 2014, p. 35**).

ou

Selon Moss (**2014, pp. 23-24**) :

« Non seulement ce ne sont pas des polluants accidentels comme l'E coli, mais le secteur les étudie, les contrôle et les utilise avec méthode. Les dossiers confidentiels auxquels j'ai eu accès pour la préparation de cet ouvrage montrent à quel point la démarche est calculée. [...] il faut passer par des calculs savants [...] pour déterminer ce que les professionnels appellent « le point de félicité », à savoir la quantité précise de sucre, de graisse ou de sel qui vous enverra au paradis. »

3. Méthodes de citation

Selon les consignes reçues, utilisez une des trois méthodes de citation suivantes :

3.1. Système auteur(s)-année

Ce système est parfois désigné par l'expression « auteur-date ». L'avantage de ce système est d'améliorer le repérage des références dans la bibliographie.

En effet, celles-ci sont classées par ordre alphabétique des auteurs, puis par date.

Le nom de famille de l'auteur ou le nom de l'entreprise/organisme et l'année sont cités dans le texte, afin d'indiquer la provenance de l'information. La logique à garder à l'esprit est que les éléments dans le texte doivent permettre d'identifier sans ambiguïté possible la bonne référence dans la bibliographie, et de pointer exactement à l'endroit souhaité à l'intérieur du document référencé.

Dans la bibliographie, les références bibliographiques sont classées par ordre alphabétique des noms des auteurs (et des titres, dans le cas de documents sans auteur) :

Bibliographie

MOSS, Michael, 2014. *Sucre, sel et matières grasses : comment les industriels nous rendent accros*. Paris : Calmann-Lévy. ISBN : 978-2-7021-5451-9

SERVIGNE Pablo, 2014. *Nourrir l'Europe en temps de crise : vers des systèmes alimentaires résilients*. Jambes : Nature et Progrès. ISBN : 978-2-930386-52-2

Voici les règles à appliquer pour les différents cas d'auteur qui peuvent se présenter :

Jusqu'à 3 auteurs

La **citation** de la source dans le texte :

« Chanel, dont l'emblématique créatrice a disparu en 1971, est une griffe qui possède une forte identité. » **(Sackrider, Guidé, Hervé 2008, p. 56)**

La **référence complète** dans la bibliographie :

SACKRIDER, Françoise, GUIDE, Gwenola, HERVE, Dominique, 2008. *Lèche-vitrines : distribution & merchandising visuel dans la mode*. 2e éd. Paris : Institut français de la mode.

Plus de 3 auteurs

Si un document est écrit par plus de 3 auteurs, vous pouvez n'indiquer que le premier dans la citation de la source dans le texte et la faire suivre de la mention et al. Dans la référence bibliographique, les trois premiers auteurs sont indiqués, suivi de la mention [et al].

La **citation** de la source dans le texte :

« La construction d'un portefeuille dépend étroitement des objectifs qui sont fixés au gérant. » **(Alphonse et al. 2010, p. 525)**

La **référence complète** dans la bibliographie avec les trois premiers auteurs, suivi de [et al.] :

ALPHONSE, Pascal, DESMULIERS, Gérard, GRANDIN, Pascal [et al.], 2010. *Gestion de portefeuille et marchés financiers*. Paris : Pearson.

Pas d'auteur (entrée au titre)

La **citation** de la source dans le texte est **faite au titre** :

« Le concept de durabilité a été défini quelques années auparavant. » **(Développement durable 2013)**

La **référence complète dans la bibliographie commence directement par le titre et la date n'apparaît pas après ce dernier** :

Développement durable. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 30 avril 2013 à 21:50. Disponible à l'adresse :

http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement_durable&oldid=97283554 [Consulté le 2 mai 2013]

Chaque source dans le texte a une référence bibliographique correspondante dans la bibliographie. Une référence bibliographique peut être citée plusieurs fois dans le texte. Par exemple : si plusieurs informations de la même source (Koch 2012) sont citées, (Koch 2012) apparaîtra plusieurs fois dans le texte tout en ayant une seule référence bibliographique dans la bibliographie.

3.2. Système numérique

Après chaque citation directe ou paraphrase, un numéro entre parenthèse est inséré dans le texte dans l'ordre numérique. Chaque numéro correspond à une référence bibliographique complète en fin de travail.

Texte

Alors que les industriels américains investissent dans la recherche scientifique pour rendre le consommateur addict avec l'utilisation du sel, du sucre et des matières grasses (1, pp. 23-24), on constate que l'effet des « déserts alimentaires » se propage en Europe (2, p. 35).

Une même référence bibliographique peut être citée plusieurs fois dans le texte. Si plusieurs informations d'un même document, par exemple de la source (2), sont citées, (2) apparaîtra plusieurs fois dans le texte.

Dans la bibliographie, les références sont classées par ordre d'apparition des numéros dans le texte :

Bibliographie

1. MOSS, Michael, *Sucre, sel et matières grasses : comment les industriels nous rendent accros*. Paris : Calmann-Lévy, 2014. ISBN : 978-2-7021-5451-9
2. SERVIGNE Pablo. *Nourrir l'Europe en temps de crise : vers des systèmes alimentaires résilients*. Jambes : Nature et Progrès, 2014. ISBN : 978-2-930386-52-2

3.3. Notes de bas de page

Les notes de bas de page sont utilisées pour indiquer les références bibliographiques. Chaque nouvelle note a un nouveau numéro. La numérotation ne recommence pas sur chaque page (numérotation continue).

Texte

« Beaucoup d'internautes, par paresse ou pour gagner quelques secondes, n'utilisent plus la zone d'adresse URL du navigateur pour saisir les noms des sites auxquels ils veulent accéder, ni même leurs favoris (signets, bookmarks), mais directement la zone de recherche de celui-ci, généralement paramétrée à Google¹. »

La référence bibliographique dans la note de bas de page peut être abrégée, par exemple, en ne mentionnant que l'auteur, le titre, la date et les numéros de page. Par contre, la référence bibliographique complète doit figurer dans la bibliographie à la fin du travail.

Si une référence est citée plusieurs fois, il est possible de faire appel à la 1^{re} note où apparaît la référence en mentionnant son numéro. Par exemple : ⁴ réf. 2

Une note de bas de page peut comporter plusieurs références si l'information provient de plusieurs sources.

En note de bas de page :

¹ SIMON, Bruno Bernard, 2014. *Vos recherches avec Google*. p. 25

La **référence complète** dans la bibliographie :

SIMON, Bruno Bernard, 2014. *Vos recherches avec Google*. Mont Saint-Aignan : Klog. ISBN 979-10-92272-01-7

Quelle que soit la méthode de citation choisie, la bibliographie à la fin du travail comporte toutes les références bibliographiques complètes (cf. 5 *Modèles de références bibliographiques*) classées par ordre alphabétique d'auteur ou par ordre numérique selon l'apparition des références au fil des citations.

3.4. Quelques conseils de rédaction des citations

Mise en page des citations

Les citations courtes (moins de 3 lignes) sont généralement insérées directement dans le texte, entre guillemets. Par contre, il est préférable d'indiquer les citations plus longues dans un paragraphe à part, avec un retrait à gauche et à droite plus important que le texte de votre travail.

Exemple

Il n'y a pas de manière déterminée de définir le paysage. Selon Jakob (2008, p. 29), « [...] le paysage ne va pas de soi, bien au contraire. ».

... Osamu illustre parfaitement le désenchantement possible entre l'image véhiculé et le ressenti de la découverte d'un paysage :

« Il me semble que j'étais en Inde ou ailleurs et qu'un aigle vint me prendre dans ses serres pour me lâcher ensuite au-dessus de la côte du Japon à proximité de Numazu, je ne serais guère impressionné par le spectacle de cette montage. [...] » (Osamu 1993, p. 68).

Citation de citation ou citation secondaire

Si vous voulez citer une phrase qui est elle-même citée dans un document, il est conseillé, dans la mesure du possible, de vous référer au texte original et de citer celui-ci. Si cela n'est pas possible, vous devez citer le document duquel vous tirez votre citation ainsi que l'auteur et la date du document d'origine.

Exemple

« La croissance est-elle la seule issue à la crise de la croissance ? » (**Godbout 1987, cité dans Latouche 2006, p.12**)

Seul le document que vous avez réellement consulté figurera dans la bibliographie. Dans cet exemple :

LATOUCHE, Serge, 2006. *Le pari de la décroissance*. Paris : Fayard.

3.5. Logiciels de gestion de références

Il est possible d'automatiser en partie la récolte des références bibliographiques, la rédaction des citations et la réalisation de la bibliographie, à l'aide de logiciels de gestion de références. Il en existe un nombre assez élevé (voir par exemple l'article Wikipédia « [Logiciels de gestion bibliographique](#) »). Ces logiciels peuvent être payants ou gratuits, libres ou propriétaires, fonctionner sur un poste informatique unique, être synchronisés d'un poste à l'autre, voire être un service web.

Les plus connus sont EndNote, BibTex, Mendeley et, depuis quelques années Zotero.

Si vous décidez d'utiliser un tel logiciel pour gérer vos collections de références bibliographiques, sachez qu'il existe parfois un style intitulé « ISO 690 » qui permet d'appliquer les règles présentées dans ce guide, moyennant quelques corrections ponctuelles. Ce style est également disponible dans Word (onglet « Références »).

4. Principes de rédaction d'une bibliographie

La bibliographie est une liste de références bibliographiques. Celles-ci décrivent les documents utilisés pour la rédaction de votre travail.

Chaque citation dans le texte correspond à une référence bibliographique complète située dans la bibliographie à la fin du travail.

Les références de la bibliographie doivent comporter le plus d'éléments d'identification possible, afin d'indiquer un document de manière univoque et sans ambiguïté.

La rédaction d'une référence se fait en principe avec les éléments présents sur le document lui-même ou sur son support. Entre chaque élément, la ponctuation est généralement une virgule ou un point. Toutes les références d'une même bibliographie doivent avoir une mise en forme uniforme :

- choisir la ponctuation entre les éléments : , ou .
- choisir les termes : numéro 3 ou no 3 / Disponible à l'adresse ou URL / etc.
- choisir la mise en forme : retour à la ligne pour l'URL / 26.08.2011 ou 26 août 2011 / etc.

Pour rédiger les références bibliographiques, outre les conseils donnés dans le présent document, vous pouvez également vous baser sur les modèles de référence proposés par Word. Il est recommandé d'utiliser le modèle basé sur la norme ISO 690. Toutefois, selon les consignes imposées par vos écoles/filières, d'autres modèles, comme le modèle APA (American Psychological Association) sont également disponibles.

5. Modèles de références bibliographiques

Les modèles ci-dessous sont présentés selon le système auteur(s)-année. Si le système numérique est utilisé, il faut enlever l'année juste après l'auteur dans les références bibliographiques.

ATTENTION ! Si vous utilisez le système auteur(s)-année, complétez le champ « date de publication » si elle apporte des précisions (mois, jour...), sinon ne l'ajoutez pas et ne mentionnez l'année qu'à la suite de(s) l'auteur(s).

[En cas de doutes, ou si un modèle n'existe pas, veuillez-vous référer au personnel spécialisé de vos bibliothèques, le cas échéant au guide de l'Infothèque de la HEG-Genève.](#)

Support papier vs support numérique

En principe, les références bibliographiques décrivent le document tel qu'il a été produit la première fois. Vous trouverez beaucoup de vos références directement en ligne. Toutefois, un livre, un article ou une émission, initialement publié en format papier ou diffusé à la TV, même si vous les avez trouvés et consultés en ligne font l'objet d'une référence pour un livre, un article ou une émission de TV.

Pour référencer une ressource que vous avez trouvée en ligne (parce qu'il vous paraît important que l'on retrouve le document en ligne, plutôt que dans son format originel) la rédaction de la bibliographie se fait comme pour le format papier avec en plus les mentions [en ligne], URL [Consulté le jour mois année] :

Exemple – Livre papier

FUHRMANN, Christoph, 2012. *Tables pour la construction en bois : TCB1* Zürich : Lignum. ISBN 978-3-906703-33-6

Exemple – Version numérique (électronique ou scannée)

FUHRMANN, Christoph, 2012. *Tables pour la construction en bois : TCB1* [en ligne] Zürich : Lignum. ISBN 978-3-906703-33-6
URL: <http://issuu.com/lignum/docs/tcb1> [Consulté le 17 février 2015]

5.1. Les essentiels

Livre

AUTEUR(S), année. *Titre*. Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Collection, numéro. ISBN

Exemples

BÄNI, Renée, 2010. *Quel avenir pour le buzz online ?* Sarrebruck : Ed. universitaires européennes. ISBN 978-613-152224-6

DESBOIS, Henri, GUICHARD, Eric, HERRENSCHMIDT, Clarisse, [et al.] 2011. *Regards croisés sur l'Internet*. Villeurbanne : Presses de l'ENSSIB. Papiers. ISBN 978-2-910227-70-8

ELECTRONIC BUSINESS GROUP, 2011. *Qualité des données : quelle(s) vérité(s) dans les entreprises : 25 expériences issues du terrain*. Paris : Electronic Business Group.

Chapitre d'un livre

AUTEUR(S) DU CHAPITRE, année. Titre du chapitre. In : AUTEUR(S) DU LIVRE (si différent de l'auteur du chapitre). *Titre du livre*. Édition. Lieu : éditeur, date de publication, pages. Collection, numéro. ISBN

Exemples

BÄNI, Renée, 2010. Le buzz au cœur du Web 2.0 : aspects sociologiques. In : *Quel avenir pour le buzz online ?* Sarrebruck : Ed. universitaires européennes, pp. 12-24. ISBN 978-613-152224-6

SOUDOPLATOFF, Serge, 2011. Le codesign comme nouvelle approche de la relation client à l'ère du web 2.0. In : BRIFFAUT, Jean-Pierre (dir.). *Univers virtuels et environnements collaboratifs : visions multidisciplinaires théoriques et pratiques*. Paris : Hermès Science Publications, pp. 119-133. Management et informatique. ISBN 2746232839

E-book

AUTEUR(S), année. *Titre* [en ligne]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Collection, numéro. ISBN. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemples

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES, 2011. *La transition vers une économie sobre en carbone : objectifs publics et pratiques des entreprises* [en ligne]. Paris : Éditions OCDE. Disponible à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/9789264090255-fr> [accès par abonnement]. [Consulté le 28 août 2011].

Chapitre d'un e-book

AUTEUR(S) DU CHAPITRE, année. Titre du chapitre. In : AUTEUR(S) DU LIVRE (si différent de l'auteur du chapitre). *Titre du livre* [en ligne]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication, pages. Collection, numéro. Disponible à l'adresse : URL du chapitre [Consulté le jour mois année].

Exemple

CRAGER, John, HUBERT, Cindy, O'KANE, Mike, 2005. Creating and maintaining a balanced scorecard. In : *Balanced scorecard : APQC's passport to success series ? : a guide for your journey to best-practice processes* [en ligne]. Houston : APQC, pp. 33-38. Disponible à l'adresse : <http://hesge.scholarvox.com/catalog/book/docid/10294890> [accès par abonnement]. [Consulté le 2 mars 2012].

Un livre en format ePub ne possède pas de pagination, puisqu'elle est déterminée par la taille de la police ou de l'écran. Aussi est-il nécessaire d'utiliser d'autres éléments, comme le numéro de chapitre ou de la section, pour indiquer une partie du document.

Exemple

CENTER, Berkman, DULONG DE ROSNAY, Melanie, FISHER, 2011. Activism. In : *Copyright for Librarians* [en ligne]. Houston : Connexions. Chapitre 10. Disponible à l'adresse : <http://cnx.org/content/col11329/latest/> [Consulté le 29 mai 2013].

Revue (numéro)

AUTEUR(S), année. Titre du numéro. *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation.

Exemple

GUERRE, Louise [dir. de la rédaction], 2011. Choisir ses logiciels. *Archimag guide pratique*. N° 43.

Article extrait d'une revue papier

AUTEUR(S), année. Titre de l'article. In : *Titre de la revue*. Date de publication. Numérotation, pages.

Exemple

EGAN, Math, 2011. Clarity from Chaos. In: *The Hub Magazine*. July/August 2011. Vol. 7, n° 43, pp. 38-39.

Article extrait d'une revue électronique

AUTEUR(S), année. Titre de l'article. In : *Titre de la revue* [en ligne]. Date de publication. Numérotation. Pages. Disponible à l'adresse : URL. [Consulté le jour mois année].

Exemple

BEAUTE, Bertrand, 2011. « Oui, j'emploie des travailleurs au noir. Comme tout le monde ». In : *PME Magazine* [en ligne]. 27 juillet 2011. N° 1108 du 1^{er} juillet 2011. Disponible à l'adresse : <http://www.pme.ch/de/artikelanzeige/artikelanzeige.asp?pkBerichtNr=183560> [Consulté le 26 août 2011].

Site web

AUTEUR(S), année. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de mise à jour. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, 2014. *Statistique suisse* [en ligne]. Décembre 2014. Disponible à l'adresse : <http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index.html> [Consulté le 11 décembre 2014].

Page web

AUTEUR(S), année. Titre de la page web. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication. Date de la mise à jour. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

UNIVERSITE CATHOLIQUE DE LOUVAIN. Qu'est-ce que le plagiat ? *Site de l'Université catholique de Louvain* [en ligne]. Mise à jour le 12 novembre 2013. Disponible à l'adresse : <http://www.uclouvain.be/99514.html> [Consulté le 5 août 2013].

Support de cours

AUTEUR(S), année. *Titre* [support/forme]. Date de publication/mise à jour.

Support de cours : nom du cours, école, année

Exemple

DUBOSSON, Françoise, 2007. *De l'onciale à la caroline : IVe-VIIIe siècles* [document PDF].
Support de cours : cours « Histoire des pratiques professionnelles 2 », Haute école de gestion de Genève, filière Information documentaire, année académique 2006-2007

Travail de bachelor/master, thèse, mémoire

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Lieu : nom de l'école. Type de travail. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

TANGUY, Hervé, 2011. *Les enjeux de la sécurité informatique* [en ligne]. Carouge : Haute école de gestion de Genève. Travail de bachelor. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/28003> [Consulté le 25 janvier 2012].

5.2. Les autres types de documents

Brevet

DETENTEUR(S)/DEMANDEUR(S), année. *Titre* [support]. Lieu. Nom de la série de brevet et numéro d'identification. Date de publication. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

GAJANOVIC, Borislav, GAJANOVIC, Zeljko, 2011. *Method and Internet platform for providing a communication connection* [en ligne]. International patent WO 2011/101040 (A1). 25 août 2011. Disponible à l'adresse :
[http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=W
O&NR=2011101040A1&KC=A1&FT=D&ND=2&date=20110825](http://worldwide.espacenet.com/publicationDetails/biblio?CC=W&O&NR=2011101040A1&KC=A1&FT=D&ND=2&date=20110825)
[Consulté le 31 août 2011].

Conférence, colloque, congrès

AUTEUR(S), année. *Titre, Lieu, Date du colloque* [support]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Collection, numéro. ISBN. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

FRANCE. Centre d'analyse stratégique, 2010. *La France et l'Europe face à la crise économique : actes du colloque, Paris, Maison de la Chimie, 20 septembre 2010* [en ligne]. Paris : La Documentation française. Rapports et documents, 31. Disponible à l'adresse :
http://www.strategie.gouv.fr/system/files/france_europe_web.pdf
[Consulté le 2 septembre 2011].

Contribution à une conférence, un colloque, un congrès

AUTEUR(S) DE LA CONTRIBUTION, année. Titre. In : AUTEUR(S) DU COLLOQUE. *Titre, Lieu, Date du colloque* [support]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication, pages. Collection, numéro. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

BARRELL, Ray, 2010. Les instruments et les objectifs de la coopération économique en Europe. In : FRANCE. Centre d'analyse stratégique. *La France et l'Europe face à la crise économique : actes du colloque, Paris, Maison de la Chimie, 20 septembre 2010* [en ligne]. Paris : La Documentation française, pp. 59-60. Rapports et documents, 31. Disponible à l'adresse : http://www.strategie.gouv.fr/system/files/france_europe_web.pdf [Consulté le 1er septembre 2011].

Document interne à une entreprise/un organisme (papier)

AUTEUR(S)/NOM DE L'ENTREPRISE, année. *Titre*. Date de publication.

Document interne à l'entreprise *indiquer le nom de l'entreprise*

Autres précisions utiles

Exemple

DUNAND, Charles, 2011. *Concerne: courrier du 2 avril 2011 – réclamation client IU230*. 5 mai 2011.
Document interne à l'entreprise Kari SA
Lettre du client IU230 adressée au Directeur du Service de la comptabilité

Emission, reportage de TV/radio

AUTEUR(S), année. Titre particulier. In : *Titre du programme* [support/forme]. Date de diffusion. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

CAMINADA, Tiziana, LAGRANGE, Sophie et MIVELAZ, Virginie [et al.], 2012. Frais bancaires et sécurité : de quoi râler et s'angoisser ! In : *À bon entendeur* [émission TV] [en ligne]. 6 mars 2012. Disponible à l'adresse : <http://www.rts.ch/emissions/abe/3736706-frais-bancaires-et-securite-de-quoi-raler-et-s-angoisser.html> [Consulté le 8 mars 2012].

Les auteurs (journalistes, reporters etc.) sont souvent indiqués au début ou à la fin de l'émission. S'il y a plus de trois auteurs, référez-vous au chapitre 3.1 « Plus de trois auteurs ».

Encyclopédie participative

AUTEUR(S), année. Titre. *Nom du site web* [en ligne]. Date de publication, heure. Date de mise à jour, heure. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple (sans auteur)

Développement durable. *Wikipédia : l'encyclopédie libre* [en ligne]. Dernière modification de la page le 30 avril 2013 à 21:50. Disponible à l'adresse : http://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=D%C3%A9veloppement_durable&oldid=97051944 [Consulté le 2 mai 2013].

Pour citer une page Wikipedia pensez à utiliser le lien figé que l'on trouve dans la Boîte à outils > Citer cette page > Informations bibliographiques > Lien vers la version citée.



Pour les articles des encyclopédies papier, voir *Chapitre d'un livre*.

Entretien, communication orale

Une information obtenue oralement n'est pas issue d'un document. Une référence bibliographique ne peut donc pas être rédigée et ne figurera pas dans la bibliographie. Il est toutefois obligatoire de mentionner la source de votre information dans votre texte en note de bas de page selon le modèle suivant :

Description, lieu, date.

Exemple

La société a changé de fournisseur en septembre 2011.¹

¹ Entretien avec M. Dupont, directeur de l'entreprise Passi, Genève, 7 mai 2012.

Film

REALISATEUR(S)/PRODUCTEUR(S) [fonction], année. *Titre* [film].
Lieu : nom de la société de production, date.

Exemple

SPIELBERG, Steven [réalisateur], 2002. *Minority report* [film]. USA : Twentieth Century Fox.

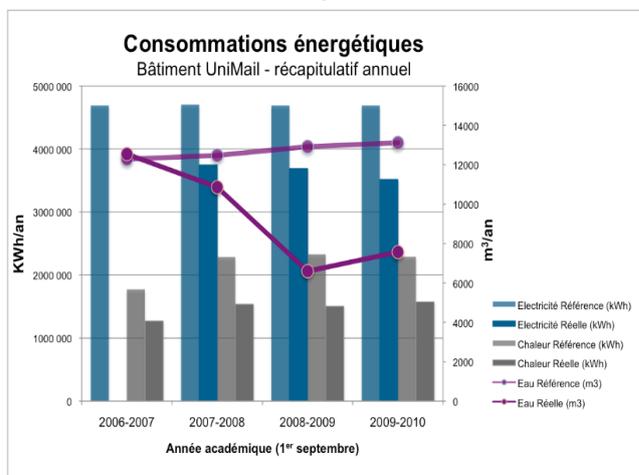
Les fonctions possibles sont: [réalisateur] ou [producteur]. A noter que le producteur est uniquement indiqué s'il n'y a pas de réalisateur.

Image, graphique, schéma

Indiquer la référence sous l'image. Utiliser le modèle de référence adéquat en fonction du document duquel est extraite l'image (livre, article, page web, etc.).

L'indication de la source peut être allégée sous l'image (en indiquant seulement l'auteur et la date, par exemple), uniquement si la référence complète figure dans la bibliographie à la fin du travail.

Figure 1 : Consommation énergétique du bâtiment UniMail, 2006-2010



Source : UNIVERSITE DE NEUCHATEL. *Energ. Unine* [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www2.unine.ch/unine/page-2061.html> [Consulté le 7 mars 2012].

Exemple

Si vous créez une figure basée sur une figure existante, il est obligatoire d'indiquer votre source en la faisant précéder de l'indication « adapté de ». Par exemple :

Source : adapté de Johnson et al. (2011, p. 556)

Logiciel, programme informatique

CRÉATEUR(S), année. *Nom du logiciel/programme* [support]. Version. Editeur. Date de publication. Configuration requise : modèle, d'ordinateur, nom du système d'exploitation, quantité de mémoire, logiciels nécessaires, caractéristiques des périphériques nécessaires. URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

APACHE, 2013. *Apache Flex®* [logiciel]. Version 4.9. Apache Software Foundation. Disponible à l'adresse : <http://flex.apache.org/installer.html> [Consulté le 3 mai 2013].

L'indication de la configuration requise correspond à une zone de note qui est facultative. Indiquez-la lorsqu'elle est inhabituelle et particulièrement restrictive.

Loi, texte juridique

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Édition. Date de décision (loi) ou date de publication (texte juridique). Date d'entrée en vigueur. Date de mise à jour. Numérotation. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

SUISSE, 2012. *Loi sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI)* [en ligne]. 14 décembre 2012. Entrée en vigueur le 1er janvier 2014. Mise à jour le 1er janvier 2015. RS 420.1. Disponible à l'adresse : http://www.admin.ch/ch/f/rs/c420_1.html [Consulté le 19 janvier 2015].

Pour les lois, la date de publication correspond à la date de décision qui figure normalement juste après le titre.

Norme, cahier de recherche, rapport technique

AUTEUR(S), année. *Titre* [support]. Édition. Lieu : éditeur, date de publication. Titre de la série de publications et numéro d'identification. Disponible à l'adresse : URL [Consulté le jour mois année].

Exemple

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2008. Systems and software engineering - software life cycle processes = Ingénierie des systèmes et du logiciel - processus du cycle de vie du logiciel. 2e éd. Genève : ISO, 1^{er} février 2008. ISO/IEC 12207.

LATINA, Joelle et RAMIREZ, José V., 2012. *The end of compulsory school for migrants : one more year for low-track students* [en ligne]. Genève : Haute école de gestion. Cahier de recherche, HES-SO/HEG-GE/C--12/2/1--CH. Disponible à l'adresse : <http://doc.rero.ch/record/28328> [Consulté le 12 septembre 2012].

Podcast

AUTEUR(S), année. Titre du podcast [podcast]. In : *Titre du site web* [en ligne]. Date. Disponible à l'adresse : URL. [Consulté le jour mois année].

Exemple

SWISS BROADCASTING CORPORATION, 2012. What economic slump? Future looks rosy for the Swiss watch industry after a record 2011 [podcast]. In: *Swissinfo.ch* [en ligne]. 17 janvier 2012. Disponible à l'adresse : http://www.swissinfo.ch/eng/multimedia/audios_podcast/What_economic_slump.html?cid=31951744 [Consulté le 24 janvier 2012].

Index

Article d'encyclopédie.....	20	Image	21
Article en ligne.....	16	ISO 690	2
Article papier	16	Livre.....	13
Bibliographie	12	Logiciel	22
Brevet.....	18	Logiciels de gestion de références	11
Cahier de recherche.....	23	Loi.....	22
Chapitre d'un e-book.....	15	Mémoire.....	17
Chapitre d'un livre	14	Norme.....	23
Citation de citation.....	11	Notes courantes	9
Citation directe	5	Page web.....	17
Citation indirecte	5	Paraphrase	5
Citation secondaire.....	11	Plagiat	4
Colloque	18	Podcast.....	23
Communication orale	20	Rapport technique	23
Conférence.....	18	Référence bibliographique.....	12
Congrès.....	18	Revue	16
Contribution à une conférence, un colloque, un congrès.....	19	Schéma	21
Document interne à une entreprise/un organisme	19	Site web.....	16
E-book.....	15	Support de cours	17
Emission de TV/radio	19	Système auteur(s)-année	7
Entretien.....	20	Système numérique.....	9
Film	21	Texte juridique	22
Graphique	21	Thèse	17
		Travail de bachelor/master	17
		Wikipédia	20

Bibliographie

HAUTE ECOLE DE GESTION DE GENEVE, INFOTHEQUE, 2014. *Rédaction d'une bibliographie et méthode de citation : guide pratique* [en ligne]. Version 4.3. Carouge : Haute école de gestion de Genève. Disponible à l'adresse : http://www.hesge.ch/heg/sites/default/files/infotheque/guide_ref.pdf [Consulté le 11 décembre 2014].

ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION, 2010. *Information et documentation : principes directeurs pour la rédaction des références bibliographiques et des citations des ressources d'information*. 3^e éd. Genève : ISO, 15.06.2010. Norme internationale ISO 690:2010(F).

SUISSE, 1992. *Loi sur le droit d'auteur et les droits voisins (Loi sur le droit d'auteur, LDA)* [en ligne]. 9 octobre 1992. Entrée en vigueur le 1er juillet 1993. Mise à jour le 1er janvier 2011. RS 231.1. Disponible à l'adresse : http://www.admin.ch/ch/f/rs/c231_1.html [Consulté le 15 mars 2013].